M. Arthur Vez, instituteur, Vesin

Objekttyp: **Obituary**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **66 (1937)**

Heft 1

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

La leçon jociste.

Nous avons voulu parler de l'esprit jociste, avant de montrer l'organisation ou les programmes et les méthodes de la JOC. C'est que la JOC doit à son esprit sa caractéristique. N'étant pas en somme une nouveauté (on invente si peu de choses) elle apporte au monde une leçon apparemment nouvelle, car il l'avait, semble-t-il, profondément oubliée. Il vaut la peine qu'on la souligne :

La JOC sauvegarde le vrai sens de la vie, du travail, et défend la dignité de la personne humaine dans l'ouvrier. Elle assainit aussi l'idée de société.

Mais, surtout, dans son intention proclamée de réformer le monde, elle a, seule peut-être de toutes les « Jeunesses », le bon sens et le courage de proclamer comme primordiale la réforme intérieure des consciences individuelles, persuadée que le bien social y trouve sa condition unique, essentielle, nécessaire.

Forte de sa vérité, elle l'affiche fièrement comme un exergue. Elle est indépendante de tout parti, de toute compromission politique. Elle est catholique, pleinement, mais exclusivement, et, voyez-vous, cela lui suffit !

JÉRÔME ROBERT.

† M. Arthur Vez, instituteur, Vesin

Le lundi, 30 novembre au matin, une affreuse nouvelle jetait la consternation dans notre calme district de la Broye : M. Arthur Vez, instituteur à Vesin, avait été, la veille, peu avant minuit, près de Farvagny, victime d'un mortel accident d'automobile.

Le premier moment de stupeur passé, il fallut, hélas ! se rendre à l'évidence. Le même jour, en effet, le corps de M. Vez était ramené à Vesin : des mains pieuses transformaient en chapelle ardente la salle d'école où, deux jours auparavant, un maître aimé, plein de santé et de bonne humeur, faisait avec entrain la classe à plus de 50 écoliers !

Né le 16 octobre 1895, à Vesin, fils de M. Louis Vez, qui enseigna, sa vie durant, dans cette commune, deuxième d'une famille de 5 enfants, Arthur Vez entrait à l'Ecole normale le 4 octobre 1909. Naturellement jovial, ayant l'esprit d'à propos et la répartie prompte, il s'entendait à merveille à amuser son monde ; son caractère gai et enjoué ne cadrant pas trop mal, du reste, avec l'austérité des lieux. Bon élève, appliqué, serviable et pieux, A. Vez eut vite gagné l'estime de ses maîtres et l'affection de ses camarades.

Il était doué, en particulier, d'une mémoire prodigieuse, nous récitant par cœur, sans défaillance, des pages entières du *Roi de la montagne*, la *Trilogie de l'Expiation*, ou des fables de La Fontaine.

Avec de si heureuses dispositions, passant ses vacances au sein de sa famille, vivant du digne exemple de son père et de sa mère, ne négligeant rien des conseils de ses maîtres et du prêtre de sa paroisse, A. Vez obtenait en juillet 1913 son brevet de capacité pour l'enseignement primaire.

Nommé le même automne à Estavayer-le-Gibloux, il y enseigna 9 ans. Entre temps, il avait passé son Ecole de recrues à Colombier et, en juin-juillet 1916, suivi avec succès une Ecole de sous-officiers à Porrentruy, une des Ecoles dites « de campagne », d'une durée de 47 jours, la dernière que ff. le Colonel de Loys ait inspectée. Ajoutons que notre jeune sous-officier termina sa carrière militaire comme 1er Lieutenant Mitrailleur 107.

En 1922, M. A. Vez épousait Mlle M. Terraz, fille de M. Terraz, propriétaire de l'Hôtel du Cerf à Estavayer, décédé depuis lors. La même année, M. Vez, père, prenait sa retraite, laissant la place à son fils.

C'est donc à Vesin que notre collègue et ami devait passer 14 ans de sa vie d'éducateur, se sacrifiant tout à sa classe, se mêlant par ailleurs assez peu de la vie publique et ne recherchant ni les accessoires, ni les honneurs.

Arthur Vez eut également ses épreuves : l'une de ses sœurs, institutrice à Courtepin puis mariée ensuite, mourut en 1930 ; M. Vez, père, décédait en janvier 1932 et la maman, en mars 1936.

Chrétien convaincu, armé d'une foi solide et sincère, aimé et estimé de tous ceux qui le connurent, A. Vez a été enlevé brutalement à l'affection des siens : une épouse éplorée, une fillette et un garçon, des frères et sœurs à qui nous présentons nos condoléances émues.

Le 3 décembre dernier, à Cugy, ses funérailles ont été une splendide manifestation de foi et d'amour : le corps enseignant broyard avec M. L. Crausaz, son inspecteur ; des collègues et amis venus d'autres districts ; de nombreux délégués et représentants des autorités civiles et religieuses ; la Cécilienne de Cugy ; des camarades de service et des officiers supérieurs ; les enfants des écoles de la paroisse ; en un mot, toute une population a tenu à accompagner à sa dernière demeure l'ami fidèle, le maître dévoué, le bon citoyen et l'excellent père de famille que fut Arthur Vez.

Notons pour terminer qu'avec le concours de MM. Tinguely, directeur de la Chorale, et Savary, organiste, les instituteurs du district ont chanté avec beaucoup de distinction l'Office funèbre et, sur la tombe, le chant de l'adieu, qui firent une profonde impression sur la nombreuse assistance.

« Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour, ni l'heure. »

E. B.

Estavayer-le-Lac, le 16 décembre 1936.